

Nogaro – Le budget prévisionnel est adopté

Sans modification des taux des taxes



Nogaro – Le budget prévisionnel est adopté

Le budget prévisionnel 2018 a été approuvé par le Conseil municipal le 12 avril 2018. Il est équilibré à 5 268 628 euros de recettes comme de dépenses, contre 6 162 369 euros pour le budget prévisionnel de 2017. Pour la totalité des opérations de l'exercice, il est prévu 4 561 250 euros contre 5 651 870 euros en 2017, dont 2 842 641 euros (62,32%) pour le fonctionnement et 1 718 609 (37,68%) pour l'investissement. Roger Combres, 1er adjoint chargé des finances, déclare : « le budget a été établi en tenant compte des réalisations 2017, avec réalisme pour les dépenses, avec prudence pour les recettes autres que celles qui peuvent être connues avec exactitude ».

Fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement prévues sont de 2 824 082 euros contre 2 831 769 en 2017. Et 3 064 997 euros sont prévus pour les recettes de fonctionnement contre 3 044 336 en 2017. L'épargne de gestion prévue est donc égale à $(3064\ 997 - 2\ 824\ 082) = 240\ 915$ euros. Ce qui permet de couvrir largement le remboursement des emprunts antérieurs (75 119 euros).

Les dépenses de personnel (le plus gros poste de dépenses à 46,08%) s'élèvent à 1 299 038 euros.

Les recettes : le produit total des impôts et taxes s'établit à 1 869 749 euros contre 1 846 753 en 2017, en légère hausse de 1,24 %, due à l'augmentation des bases de calcul par l'État.

Autres recettes: la DGF (dotation globale de fonctionnement) est de 251 554 euros contre 256 711 en 2017 (- 2%) et la DSR (dotation de solidarité rurale) à 144 519 euros contre 135 452 euros (+ 6,69%). Le total des deux dotations est plus élevé de 3 910 euros qu'en 2017.

Investissement

Les dépenses d'équipement : 1 480 162 euros prévus, dont 636 609 pour des restes à réaliser de 2017 (études pour le projet communautaire de bassin nautique, aménagements de bâtiments communaux (mairie, stade, portail Nord de l'église, arènes, club house du tennis etc.), aménagement de la rue Nationale et de l'éclairage public avenue des Pyrénées.

Les investissements nouveaux sont destinés à des projets tels que l'achat de matériel de transport, des travaux dans le groupe scolaire, et divers autres aménagements déjà approuvés ou qui restent à approuver par le Conseil municipal.

Les recettes d'investissement financent ces dépenses d'équipement, sans recours à l'emprunt, « comme promis en 2017 » : à 53,47 % par des dotations, subventions et participations et à 46,53 % par d'autres fonds.

Le niveau d'endettement augmente légèrement à cause de l'emprunt contracté en 2017 à un intérêt très avantageux : il passe de 9,44 % en 2017 à 10,11 % en 2018. Sachant que, d'après Roger Combres, les taux sont raisonnables jusqu'à 14 %.

Les taxes locales

Les taux de 2017 sont maintenus en 2018. Vu l'augmentation des bases et des valeurs locatives par l'État, le produit des taxes locales est prévu à 1 519 485 euros, contre 1 470 688 en 2017.

Produit des taxes locales :

taxe d'habitation (taux de 26,26%) : 413 332 euros,
<https://www.lejournal dugers.fr/article/26748-nogaro-le-budget-previsionnel-est-adopte>

taxe sur le foncier bâti (taux de 33,15%) : 731 289 euros,

taxe sur le foncier non-bâti (119,63%) : 34 334 euros,

cotisation foncière des entreprises (27,44%) : 340 530 euros.

Si l'on ajoute à ce montant de 1 519 485 euros, le total des dotations que verse l'État pour compenser les exonérations et abattements divers, on obtient un produit fiscal total de 1 937 100, contre 1 923 279 euros réalisés en 2017 (+0,72%).

N.B. - La photo du haut de page représente Maryse Martinot (adjointe au maire), Christian Peyret (maire) et Christine Carrère-Campistron (adjointe au maire).



Marie-France Santos, Jean-Claude Drouard et Edith Larrieu (conseillers municipaux)



Roger Combres (1er adjoint), Patrick Franch (conseiller municipal) et Maryse Martinot



Joseph Beltri (adjoint au maire), Magali Marque (conseillère municipale) et Patrick Franch



Daniel Lafforgue et Charlotte Jacquet (conseillers municipaux)



Brigitte Couralet et Bernard Hamel (conseillers municipaux)



Rkia Hirel (directrice des services municipaux), qui part occuper un poste de responsabilité à Mirande